



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement et
des transports d'Île-de-France
Unité départementale de Seine-et-Marne**

Pôle Élevages Est

Savigny-le-Temple, le 06/11/2025

Nos Réf. : E-PEE/Maz/252670

N° AIOT : 0057700126

Affaire suivie par :

- Mehdi AZZAM, Chef de pôle

Tél. : 01 64 10 53 31

Courriel : mehdi.azzam@developpement-durable.gouv.fr

- Hélène BOUILLAGUET, inspectrice de l'environnement

Tél. : 01 64 10 53 47

Courriel : helene.bouillaguet@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Suite de la visite d'inspection du 4 novembre 2025

P.J. : Rapport d'inspection

Monsieur le Directeur,

Votre établissement d'abattage d'animaux, situé 12 rue du Vide Arpent à Meaux (77), a fait l'objet d'une mesure de police administrative visant à résorber les anomalies, relevées lors des visites d'inspection du 7 juin et du 16 juillet 2025, faisant suite à la fête musulmane de l'Aïd-el-Adha.

Une inspection a été diligentée le 4 novembre 2025 pour vérifier la bonne application de cette décision et des prescriptions qui y figurent.

Vous trouverez avec le présent courrier, le rapport de l'inspection des installations classées.

M. Salman REKIK
Directeur de l'abattoir de Meaux
Société « AMINECOV MEAUX » SAS
12 rue du Vide Arpent
77100 MEAUX

Copie(s) : Préfecture/DCSE – DDPP

14 rue de l'Aluminium

77547 SAVIGNY-LE-TEMPLE CEDEX

Accueil téléphonique : 01 64 10 53 53

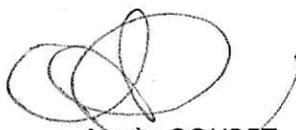
www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Ce dernier conclut à la réalisation, dans les délais prescrits, de l'ensemble des actions demandées. J'en prends acte et je lève par la présente l'arrêté préfectoral de mise en demeure n° 2025/DRIEAT/UD77/122 le 1^{er} août 2025.

Enfin, je précise que, conformément aux dispositions des articles L. 171-6 et L. 514-5 du code de l'environnement, vous disposez **d'un délai de 15 jours** pour me faire part de vos éventuelles observations et qu'à l'issue de ce délai, l'annexe du rapport d'inspection intitulée « Contexte et constats » sera publiée sur le site **Géorisques** (<https://www.georisques.gouv.fr/>).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation,
La Directrice empêchée,
La Cheffe de l'unité départementale
de Seine-et-Marne



Agnès COURET